

Prénom _____

Date ___ / ___ / ___

Quels droits ?

Quels droits la convention couvre-t-elle ?

La convention couvre quatre types de droits que l'on peut regrouper sous les rubriques suivantes :

« *Jouer un rôle* » :

- pouvoir participer aux décisions, être libre de s'associer à d'autres, avoir la liberté de s'exprimer et la liberté de recevoir des informations de sources très diverses.

« *Développer nos potentialités* » :

- il s'agit de choses que nous devons nous efforcer de développer au mieux, d'où l'importance de l'éducation, de la famille, de la culture et de l'identité dans notre vie.

« *Bien-être* » :

- le droit à la survie » couvre l'ensemble de nos besoins essentiels tels que nourriture, abri, niveau de vie et santé.

« *Être à l'abri des mauvais traitements* » :

- les jeunes doivent être protégés de nombreuses choses comme les mauvais traitements, la négligence, l'exploitation économique, la torture, l'enlèvement et la prostitution.

A classer

1. Indique dans le tableau suivant, quels droits se rapportent à quelle catégorie.

Des droits et des devoirs

	<i>« Jouer un rôle »</i>	<i>« Développer nos potentialités »</i>	<i>« Bien-être :</i>	<i>« Être à l'abri des mauvais traitements »</i>
Article 12 Notre point de vue doit être pris en compte				
Article 7 Notre nom et notre nationalité				
Article 24 Santé et soins médicaux				
Article 13 Notre liberté d'expression				
Article 6 Notre droit à la survie et au développement				
Article 2 Protection contre la discrimination				
Article 21 Adoption				
Article 18 Responsabilité de nos parents ou de nos tuteurs				
Article 28 Notre éducation				
Article 31 Repos et activités récréatives				
Article 19 Mauvais traitements et négligence				

Prénom _____

Des droits ... et des devoirs !

On parle beaucoup de droits, de liberté, de ce dont je peux bénéficier. C'est juste et les Droits de l'Enfant sont là pour ça. Mais pour qu'un droit existe vraiment, il y a des devoirs qui sont nécessaires. Pour que Jules puisse travailler dans le calme, les élèves de la classe ont le devoir de se taire ...



Quelques exemples ...

- ① Les droits de l'enfant ne s'appliquent pas seulement à l'école mais aussi à la maison, dans les clubs de sport, ... Pour ce travail, nous nous intéresserons à leur vécu dans la classe, l'environnement que nous partageons tous les jours.

Droit	Devoir(s)
Manger une collation à la récréation	Maman doit acheter ou préparer une collation. Je dois la prendre de la maison.
Boire de l'eau en classe.	Je dois remplir ma gourde
Travailler dans le calme.	Nous devons chuchoter ou nous taire.
S'amuser à la récréation.	Nous devons respecter les règles. Nous devons faire attention aux autres.
S'exprimer.	Je dois lever la main. Je dois écouter les autres.
Avoir le matériel nécessaire pour travailler.	Nous devons prendre soin de nos affaires et du matériel qui est mis à notre disposition.



Les droits de l'enfant en quelques dates

Comment sont nés les droits de l'enfant ?

1945 Après la Seconde Guerre mondiale, un grand nombre de pays du monde ont formé une union : l'Onu ou Organisation des Nations Unies.

Leur but était de travailler ensemble en faveur de la paix et de la liberté dans le monde.

10 décembre 1948 A cette date, les Nations Unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les droits fondamentaux de tous les êtres humains dans le monde étaient conçus comme s'appliquant aussi aux enfants.

Toutefois, rapidement, on a pensé que les enfants constituaient un groupe spécial nécessitant une protection particulière.

1950 Un premier projet de texte sur les droits de l'enfant a été élaboré. Pendant plusieurs années, les représentants des Etats membres ont discuté de ce texte dans le cadre des Nations Unies.

20 novembre 1959 A cette date, les Nations Unies ont adopté la Déclaration sur les droits de l'enfant.

Cette déclaration n'était pas obligatoire pour tous les Etats mais avait l'avantage d'adresser à tous les Etats des recommandations pour leurs politiques à venir.

1979 Cette année-là a été célébrée dans le monde entier comme l'Année de l'enfance. Les droits de l'enfant ont donné lieu un peu partout à une réflexion et à des discussions. De plus en plus de personnes ont considéré que, dans l'intérêt des enfants, ces droits devaient être définis plus en détail et, ce qui était plus important, d'une façon légalement obligatoire.

20 novembre 1989 A cette date, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Convention relative aux droits de l'enfant ou ce que nous appelons l'Accord sur les droits de l'enfant.

Depuis lors, presque tous les gouvernements des nations du monde ont signé cette Convention relative aux droits de l'enfant.

En signant ce document, ils se sont engagés à faire connaître les droits de l'enfant dans leur pays, à appliquer ces droits et à accorder une attention particulière à la protection des enfants.

Cependant, dans beaucoup de régions du monde, les enfants sont soumis à de graves injustices. Chacun de nous est responsable et doit agir pour que tous les enfants du monde jouissent des droits qui sont les leurs.